



Des bénéficiaires

Echos des fêtes de fin d'année
**PLUSIEURS LOCALITÉS
REÇOIVENT LES DONS EN
VIVRES ET NON VIVRES DE
L'ASSOCIATION ASAAL** P.2

Fait divers

**UNE TOGOLAISE MEURT À
WASHINGTON À LA SUITE
DES COUPS DE COUTEAUX
QU'ELLE A REÇU** P.6

N°512 du 11 Janvier 2017 / Prix: 250 Fcfa

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail:
tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: La Colombe

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

Pour tout renseignement, information ou conseil
contacter le centre d'appel
au N° VERT

8201*

* Disponible tous les jours et heures ouvrables

OTR FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



Faure Gnassingbé

2017

**AGIR ENCORE
PLUS EN FAVEUR
DES COUCHES LES
PLUS DÉMUNIES**

**FAURE GNASSINGBÉ
N'EN DÉMORDE PAS**

P.3

**Réformes politiques et décentralisation
au Togo**
**APRÈS LA SORTIE DU GROUPE
DES 6, L'ANC SE SIGNALE...**
VERS UNE ANNÉE RICHE EN ACTIONS ?
Lire la proposition du groupe des six(6)



Jean-Pierre Fabre (à gauche) et Eric Dupuy

P.4

Echos des fêtes de fin d'année PLUSIEURS LOCALITÉS REÇOIVENT LES DONNS EN VIVRES ET NON VIVRES DE L'ASSOCIATION ASAAL



Un des responsables de ASAAL

Kits pour enfants, sacs de riz, pagnes etc..., c'est le geste que l'association ASAAL de madame Bonfoh Abira a offert aux populations de plusieurs

populations les plus défavorisées à tous les niveaux ont bénéficié des dons de l'association ASAAL.

« C'est pour permettre à nos



Les bénéficiaires et quelques lots de dons

responsables de l'association, parlant au nom de la présidente.

La fin d'année offre l'occasion pour les familles de célébrer la nativité (25 décembre) et la saint sylvestre (31 décembre). Mais plusieurs sont ces familles qui n'ont pas de quoi célébrer ces deux fêtes. L'association ASAAL qui œuvre depuis plusieurs années dans le social, a

de ASAAL sont passés, c'est la joie. Les différents intervenants dans les localités, qui parlaient au nom des bénéficiaires ont salué cet esprit de solidarité et de partage dont a fait preuve l'association.

« Nous ne pouvons qu'implorer la grâce divine sur les responsable de ASAAL et souhaiter que l'association prospère », a laissé entendre un des

prônent toujours le vivre ensemble et la solidarité », a déclaré le Colonel Bakali Baoubadi, préfet de la Kozah.

Depuis sa création ASAAL a fait plusieurs actions, telles que les dons de vivres et non vivres en faveur des populations les plus démunies, l'équipement de plusieurs centres sanitaires en produits pharmaceutiques et autres matériels.

Des élèves de plusieurs localités du pays qui se sont distingués durant l'année scolaire écoulée ont été primés par ASAAL à travers des dons de fournitures scolaires, de vélo. Des établissements scolaires ont également bénéficié de tables bancs et de matériels didactiques de la part de



Enfants bénéficiaires

localités du pays à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Kabou, kétao, Bassar, Tchamba, Pagouda, Blitta, voilà les localités dont les

parents, enfants et amis qui éprouvent des difficultés pour fêter les fêtes de fin d'année que nous avons voulu faire ce geste », a indiqué un des



Femmes bénéficiaires

estimé qu'il ne fallait pas laisser de telles familles dans la tristesse en ces moments. D'où sa démarche qui vient reconforter de nombreux parents, et enfants.

Partout où les responsables

bénéficiaires. « Je voudrais dire merci aux responsables de ASAAL pour leur démarche. A travers le geste, ils marquent leur attachement à l'esprit des premiers dirigeants de ce pays qui

l'association.

Plusieurs autres actions en faveur des populations d'autres localités du pays sont en vue, à en croire les responsables de l'association.

La rédaction

Suppression des droits d'importation sur les équipements informatiques UN SOULAGEMENT...

La suppression des droits d'importation sur les équipements informatiques est désormais une réalité au Togo. Mieux, ils ne seront plus soumis à la TVA.

Cette exonération porte sur les ordinateurs fixes et portables, les tablettes et les smartphones.

Une décision adoptée par le gouvernement en avril 2016 et

qui est destinée à inciter les Togolais à s'équiper en nombre dans un contexte d'amélioration des connexions internet.

Un demi-million de Togolais sur une population totale de près de 8 millions d'habitants a accès à internet, soit 7,3%. Ils étaient 38.000 il y a 16 ans. Ce qui donne une idée de la progression.

Cette mesure va profiter aux

particuliers, aux entreprises et à tous ceux qui évoluent dans l'univers des nouvelles technologies.

La ministre de l'Economie numérique, Cina Lawson, s'est battue pour obtenir cette mesure exceptionnelle. L'Etat rechigne toujours à laisser filer taxes et impôts divers.

Mais cette exonération est de

nature à donner un coup de fouet au secteur très porteur des applications et plus généralement de l'innovation avec à la clé la création d'emplois.

Cette mesure est un premier pas fait par l'état togolais, et qui est bien accueilli au sein de la population particulièrement celle évoluant dans l'univers des nouvelles technologies.

2017

AGIR ENCORE PLUS EN FAVEUR DES COUCHES LES PLUS DÉMUNIES

FAURE GNASSINGBÉ N'EN DÉMORDE PAS

Le discours tant attendu du chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé a été prononcé le 06 janvier dernier. Pour cette année, c'est le social qui figure en bonne place dans l'action gouvernementale.

Toujours soucieux du bien-être de ses concitoyens, le chef de l'Etat a une fois encore axé ses intentions vers le social pour 2017.

Entamées, il y a quelques temps avec le Programme d'Urgence pour le Développement Communautaire (PUDC), à travers le volet 1 qui consiste en la mise en place des pistes rurales pour désenclaver plusieurs localités et faciliter la circulation des populations qui en ont besoin pour leurs activités commerciales, ces actions seront encore plus accentuées pour cette année 2017, selon le président de la république.

« Le Programme d'Urgence de Développement Communautaire que j'ai personnellement lancé le 30 juin 2016 à Mandouri constituera, pour les personnes et les couches les plus vulnérables, le cadre privilégié des actions visant à l'inclusion financière, économique et sociale, ainsi qu'à l'amélioration des infrastructures et des équipements socio-économiques essentiels dans



Faure Gnassingbé

les milieux ruraux et semi-urbains», a-t-il précisé.

La santé et l'enseignement, deux secteurs qui connaissent des soucis majeurs depuis un temps, n'en sont pas u reste dans les actions à mener pour 2017 par le gouvernement.

Ainsi, pour le chef de l'Etat en ce qui concerne le secteur de la santé, le renforcement du système demeure une grande priorité.

« L'accent sera mis sur l'amélioration sensible de

l'accès et de la qualité des soins » a-t-il laissé entendre. Et pour cela le chef de l'Etat mise sur l'approche contractuelle en matière de gestion des structures sanitaires publiques, une gestion qui contribuera à améliorer la gouvernance au sein des premiers sites expérimentaux de Lomé, Atakpamé et Blitta.

Aussi, estime-t-il, la réhabilitation et la construction de structures modernes dans les

différentes régions permettront de rapprocher l'offre de soins des populations bénéficiaires.

S'agissant du secteur de l'éducation qui a été mouvementé les dernières semaines de la fin de l'année 2016, le président de la république, tout en reconnaissant, que les défis restent nombreux pour offrir à la jeunesse apprenante, relève de demain, un système plus performant, propose tout de même, de résorber

le déficit des effectifs enseignants. Et pour les autres problèmes liés au secteur, le gouvernement fera des efforts à travers le dialogue et la concertation.

La politique avec la décentralisation dont l'atelier sur le sujet organisé récemment à Lomé avec tous les acteurs impliqués et qui a formulé des propositions idoines, figurera en bonne place dans l'action du gouvernement.

« Nous sommes en marche vers une société togolaise plus harmonieuse, juste et démocratique.

Nous en avons les moyens et les atouts.

Le dialogue et la concertation sont nos meilleurs alliés.

Je suis confiant qu'ensemble nous y parviendrons », a lancé Faure Gnassingbé qui n'a pas oublié les soldats togolais tombés sur le champ du maintien de la paix dans le monde.

Comme on peut le constater, c'est un discours concis et plein de sens. Le fait de ressentir les cris de ses concitoyens, est un élément essentiel qui va certainement l'orienter dans ses prises de décisions.

EL Hadj Tchaboré

L'intégralité du discours de Faure Gnassingbé

Discours de Faure Gnassingbé

Togolaises, Togolais,
Mes chers compatriotes

Le passage à la nouvelle année m'offre l'agréable occasion consacrée par les usages, de vous adresser mes vœux.

A l'heure où l'évocation des perspectives coïncide avec l'ébauche du bilan des mois écoulés, je voudrais rendre grâce à l'Eternel, Dieu des peuples et des nations pour la paix accordée à la Terre de nos aïeux, en cette période où le monde est pris dans une turbulence jamais égalée.

C'est donc en mesurant à leur juste valeur la paix et la concorde que nous avons su préserver malgré les vicissitudes, que je vous formule mes vœux ardents de santé, de paix profonde et de prospérité pour vous-mêmes et pour tous ceux qui vous sont chers.

J'adresse les mêmes vœux à tous nos concitoyens à travers le monde, et à toutes les communautés et personnes qui ont choisi de s'établir et de vivre avec nous, dans la quiétude et l'harmonie.

En cet instant précis, j'ai une pensée pour les familles et les proches de nos vaillants soldats, tombés au cours de l'année 2016 sur le front du maintien de la paix et de la stabilité, si précieuses

pour notre sous-région et pour le monde. Je leur renouvelle mon soutien et la compassion de la nation tout entière.

En 2016, notre pays est resté fidèle à son devoir de solidarité et à son attachement à la paix et au renforcement de l'intégration sous-régionale.

Son engagement est aussi demeuré constant dans sa volonté de contribuer, selon ses moyens aux grandes causes et idéaux communs et aux enjeux et défis collectifs.

Face à cette situation, nos forces de défense et de sécurité ont intensifié la mobilisation et l'engagement sur les plans intérieur et extérieur. Partout, sur le territoire national et en mission hors de nos frontières, elles ont agi avec détermination et dévouement pour assurer la protection des populations.

C'est pourquoi je voudrais leur rendre hommage pour leur sens du devoir et leur renouveler la reconnaissance de la nation.

Mes chers compatriotes,

L'année 2016 a marqué le retour de notre pays sur la scène diplomatique, avec la tenue du sommet extraordinaire sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique, que

notre pays a eu le privilège d'accueillir.

Le succès de ce grand événement a démontré la capacité du Togo à jouer un rôle de premier plan dans la recherche de réponses innovantes aux problématiques sécuritaires, climatiques et économiques, au niveau continental et dans le monde.

Cette réussite est à l'actif de toute la population togolaise et de toutes les bonnes volontés qui se sont mobilisées pour y contribuer.

Je vous renouvelle ma reconnaissance pour cet élan commun qui a abouti à la récente ratification de la Charte de Lomé par la représentation nationale.

Togolaises, Togolais, mes chers compatriotes,

En 2017, c'est encore ensemble et unis que je souhaite nous engager à soutenir, consolider et amplifier la dynamique des réformes structurelles et des progrès socio-économiques.

L'écho de vos préoccupations exprimées me confirme que la gouvernance doit être encore plus sociale pour être mieux perçue et appréciée par chacun de vous.

Vos attentes légitimes, bien comprises, tiennent à une incidence accrue des avancées économiques

(Suite à la page 5)

Le Messager

Réformes politiques et décentralisation au Togo **APRÈS LA SORTIE DU GROUPE DES 6, L'ANC SE SIGNALE...** **VERS UNE ANNÉE RICHE EN ACTIONS ?** **Lire la proposition du groupe des six(6)**

Alors que six partis politiques de l'opposition ont annoncé lundi leur rapprochement afin de parvenir à des réformes constitutionnelles et institutionnelles avec le pouvoir, l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) de Jean-Pierre Fabre n'a attendu que 24 heures pour se signaler. Et c'est à travers une conférence de presse organisée hier 10 janvier à Lomé, maquillée en célébration de l'anniversaire des 4 ans des incendies des marchés de Lomé et de Kara, que Fabre et ses amis ont voulu dire qu'ils restaient pour le moment les seuls qui puissent faire le jeu dans l'environnement politique surtout en ce qui concerne l'opposition, et que rien ne pouvait se faire sans eux. Si le groupe des 6 voulait

vraiment porter à la connaissance de l'opinion la naissance d'un nouveau regroupement de partis politiques, l'ANC quand à elle voulait affirmer qu'elle reste incontournable. Ce n'est pour rien que le thème de la conférence a été retenu.

Certes, aujourd'hui, sur l'échiquier politique, l'ANC reste le premier parti politique de l'opposition, sur la base des députés qu'elle possède à l'assemblée nationale (16 en tout). Puisque, selon la loi N° 2013-015 du 13 janvier 2013 sur le statut de l'opposition, mise en œuvre par le conseil des ministres du 26 janvier 2016, l'article 24 du chapitre 111 stipule que « *Le chef de file de l'opposition est le premier responsable du parti politique appartenant à l'opposition ..., ayant le plus grand nombre de*



Les responsables du groupe des six

députés à l'Assemblée nationale».

Fabre n'entend donc pas laisser la place à d'autres formations politiques qui risqueraient de lui ravir la vedette avec certainement d'autres propositions qui pourraient éventuellement séduire les populations et émettre sa côte de popularité

que certains observateurs voient déjà en chute.

La conférence de presse organisée par les responsables de l'ANC ressemble fort bien à une réponse du berger à la bergère. Ce qui augure, selon plusieurs analystes, une année 2017 riche en actions avec l'opposition togolaise «qui nous a habitués avec des

scènes stupides».

Même si le but que visent le groupe des 6 que sont les FDR (Forces démocratiques pour la République), l'ADDI (Alliance des démocrates pour le développement), le PT (Parti des Togolais), les Démocrates, le MCD (Mouvement citoyen pour la démocratie et le développement) et Togo Autrement se rapprochent de celui de l'ANC (l'objectif de ce groupement est de faire pression pour obtenir des évolutions majeures sur le plan institutionnel et constitutionnel), il n'en demeure pas moins que les stratégies diffèrent. Et c'est là, le hic qui risque fort possible de faire sortir chaque camp de son gong à un moment ou à un autre.

Bouraima

PLAIDOYER POUR UN ABOUTISSEMENT CONSENSUEL DES RÉFORMES POLITIQUES ET DE LA DÉCENTRALISATION (Par un groupe de partis politiques de l'opposition)

Lomé, le 09 Janvier 2017

I - Introduction

Depuis le début du processus démocratique, le Togo est confronté à la difficulté de la définition d'un cadre propice à la transparence des élections. En effet, la plupart des élections organisées depuis lors ont été contestées.

A la fin de l'élection présidentielle de 2015 qui a été, elle aussi, très contestée et portée par les questions de réformes constitutionnelles et institutionnelles, la vie politique du pays se caractérise par une léthargie et un immobilisme de la classe politique. Cette dernière semble être en panne d'initiatives susceptibles de réveiller les consciences et de susciter au sein de la population l'espoir d'un Togo démocratique.

Le présent document est la contribution d'un groupe de partis politiques de l'opposition engagé dans une démarche commune en vue de créer les conditions de confiance, favorables à la réalisation de toutes les réformes urgentes et indispensables à l'organisation d'élections transparentes, crédibles et acceptées par tous.

Les objectifs de cette initiative sont :

- d'indiquer une voie à tous ceux qui ont le devoir de faire évoluer le contexte politique togolais ;
- d'apporter un souffle nouveau à la lutte des forces démocratiques ;
- de recréer l'espoir et l'engouement au sein du peuple.

Les partis politiques engagés dans cette initiative sont les suivants :

- Alliance des Démocrates pour le Développement Intégral (ADDI)
- Forces Démocratiques pour la République (FDR)
- Le Togo Autrement
- Les Démocrates
- Mouvement Citoyen pour la Démocratie et le Développement (MCD)
- Parti des Togolais.

Cette initiative se veut inclusive et ouverte à tous. Elle ambitionne de répondre aux aspirations des Togolaises et Togolais, en s'appuyant sur les principaux éléments de consensus acquis lors des différentes assises de la classe politique.

II - Contexte politique

L'histoire récente du Togo rappelle que les populations togolaises se sont révoltées en 1990 contre la dictature qui sévissait dans le pays depuis des décennies. Cette révolte du 05 octobre 1990 a engagé le Togo dans une ère d'espoir pour la démocratie.

La Conférence Nationale, qui a découlé de cette révolte populaire, a conduit à l'élaboration d'une nouvelle Constitution votée par référendum en Septembre 1992 à plus de 98%.

Toutefois, cet espoir reste à ce jour non accompli.

Le 31 décembre 2002, le parti au pouvoir, à la faveur d'une Assemblée nationale monocolore, a modifié unilatéralement la Constitution, la vidant de sa substance légitime, notamment la limitation du nombre de mandats présidentiels et le mode de scrutin uninominal majoritaire à deux tours. La loi électorale également a fait l'objet de profondes modifications qui déconsolident la démocratie.

Pour renouer avec l'Union Européenne, qui a suspendu la coopération avec le Togo pour déficit démocratique, le pays a signé en Avril 2004 les "22 engagements".

La succession calamiteuse, soutenue par un groupe d'officiers, qui a suivi le décès du chef de l'Etat, Général Gnassingbé Eyadéma le 05 février 2005, a accentué la déchirure du tissu social et crispé davantage la vie politique.

L'Accord Politique Global (APG), signé en 2006, a alors donné aux populations togolaises un nouvel espoir d'une sortie imminente de crise, en prescrivant, entre autres, la réalisation de réformes constitutionnelles et institutionnelles.

Trois ans après la signature de l'APG, la grogne sociale monte et le chef de l'Etat prend un décret en 2009 mettant en place la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR) selon les conclusions de l'accord. Les recommandations de cette commission confirment les prescriptions de l'APG.

Près de cinq années après la remise du rapport de la CVJR au Chef de l'Etat, les recommandations ne sont toujours pas mises en œuvre, la réconciliation n'est pas effective et les meurtrissures sociales demeurent. Pire, dix ans après la signature de l'APG, les éléments substantiels de cet accord ne sont toujours pas mis en œuvre.

Depuis le début du processus de démocratisation, plusieurs élections présidentielles et législatives se

sont déroulées avec des fortunes diverses. Toutes ces élections ont fait l'objet de contestation. Celle de 2005 a été la plus catastrophique, avec de nombreuses pertes en vies humaines. Les dénonciations des conditions d'organisation des élections ont toujours porté sur :

- le manque de transparence,
- le manque d'équité,
- la non fiabilité du fichier électoral,
- le Code électoral inapproprié,
- la partialité caractérisée des institutions intervenant dans le processus électoral au bénéfice de l'Exécutif. C'est le cas de la Cour Constitutionnelle, de la Commission Electorale Nationale indépendante (CENI) et de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC).

Les contestations des conditions d'organisation de l'élection présidentielle de 2015 ont fait planer sur le pays des risques de violences, au point que les chefs d'Etat de la Côte d'Ivoire et du Ghana ont conduit une mission de bons offices au Togo pour rapprocher les positions. Les résultats de cette élection ont été aussi fortement contestés, comme c'est le cas depuis 1990.

L'accalmie, voire la léthargie, qui a suivi cette élection, après les virulentes contestations, a amené la Conférence des évêques à adresser en Avril 2016 une lettre pastorale à la classe politique, pouvoir et opposition, ainsi qu'à l'ensemble des citoyens togolais.

En Juillet 2016, le chef de l'Etat a fait initier par le Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) un atelier sur les réformes politiques et institutionnelles. Dans un large consensus, cet atelier a produit un rapport qui confirme la nécessité d'opérer les réformes institutionnelles et constitutionnelles contenues dans l'APG et repris par la CVJR. Certaines de ces recommandations sont considérées comme nécessitant une mise en œuvre immédiate.

Le chef de l'Etat vient enfin de réagir cinq (5) mois plus tard, en nommant les membres de la Commission de réflexion sur les réformes.

Ce décret de nomination, qui pouvait être la voie vers une ouverture pour la réalisation des réformes, devient une déception pour deux raisons essentielles :

- la nomination ne respecte nullement l'esprit de consensus devant guider les questions de réformes ;
- en plus du caractère tardif de cette nomination,

(Suite à la page 7)

Lu sur le net !

LES FANTASMES FÉMININS

De plus en plus en accord avec leur corps, les femmes assument leur sexualité et leurs fantasmes. Elles sont ainsi de plus en plus nombreuses à les concrétiser avec leur partenaire. Une nouvelle forme de sexualité libérée, qui comporte néanmoins certains risques selon Sylvain Mimoun, gynécologue, andrologue et psychosomaticien.

Doctissimo : *Comment ont évolué les fantasmes féminins ?*

Dr Sylvain Mimoun, gynécologue, andrologue et psychosomaticien : Ce qui est nouveau, c'est qu'il y a de plus en plus de femmes qui ont conscience de leurs fantasmes. Les femmes sont plus conscientes qu'avant de l'impact de leur excitation sur leur propre sexualité. Du coup, elles osent plus qu'avant à majorer leur excitation, c'est-à-dire, en étant plus clair, à devenir plus "hard".

Doctissimo : *Quels sont les fantasmes les plus répandus chez la femme ?*

Dr Sylvain Mimoun : Globalement, ce sont les mêmes fantasmes qui stimulent la plupart des femmes, du moins chez celles qui les disent en tout cas. Il s'agit de rapport sexuel non prévu, avec un inconnu, dans un lieu inhabituel, ou dans un cadre romantique, etc..

Doctissimo : *Doivent-elles les assouvir ?*

Dr Sylvain Mimoun : A priori, si on l'assouvit, c'est que ce n'est plus un fantasme. Un fantasme, c'est par définition quelque chose qui reste du domaine de l'imaginaire.

La différence entre imaginer un fantasme et le mettre en acte, c'est qu'à partir du moment où on le concrétise, on a besoin de le faire "monter les enchères". Et c'est cette escalade qui rend les choses plus compliquées. Tant que ce n'est qu'un jeu, ça reste ludique. Mais si cela devient indispensable, cela peut poser problème si la personne a besoin de telle ou telle mise en situation pour accéder au plaisir, à la jouissance ou ne peut pas fonctionner sexuellement. N'attendons pas d'atteindre ce niveau avant d'agir. C'est ce message qui est important.

Propos recueillis par Karine Lubasch et Florence Lemaire

HISTOIRES DROLES

● Mourant, allongé sur le lit dans sa chambre, un vieillard distingue une merveilleuse odeur de tarte aux pommes provenant de la cuisine...

Il demanda à son petit fils : "Petit, va donc me chercher une part de tarte aux pommes, elle sent tellement bon, ce serai

● Trois hommes se retrouvent en Enfer: un Américain, un Japonais et un Québécois.

Le Diable leur dit:

«Si vous êtes capable d'encaisser trois de mes coups de fouets sans crier, alors vous pourrez aller au Paradis. Pour vous aidez, je vous laisse même utiliser tout ce que vous trouverez

ici.»

L'Américain commence et demande à avoir le plus gros rocher de l'Enfer pour le protéger.

Premier coup, le rocher craque.

Deuxième coup, le rocher éclate.

Troisième coup, l'Américain crie et fini en Enfer.

Ensuite, le Japonais prétend pouvoir se défendre avec un art martial

certainement un de mes derniers plaisir avant de mourir..."

Le gamin part demander à sa mère s'il peut prendre une part.

Il revient alors dans la chambre les mains vident, en disant :

"Maman a dit que la tarte c'était pour après l'enterrement!"

ancestral.

Premier coup, rien.

Deuxième coup, encore rien.

Troisième coup, toujours rien. Cependant, le Japonais demande à rester le temps de voir comment le Québécois s'en sortira.

Ce dernier, après un moment d'hésitation, déclare:

«Bon ben... j'utilise le Japonais!»

Discours de Faure Gnassingbé (Suite)

de notre pays dans le vécu quotidien de chaque citoyen.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement, sous mon impulsion, poursuivra résolument la mise en oeuvre des différentes initiatives sociales.

Dans cette optique, le Programme d'Urgence de Développement Communautaire que j'ai personnellement lancé le 30 juin 2016 à Mandouri constituera, pour les personnes et les couches les plus vulnérables, le cadre privilégié des actions visant à l'inclusion financière, économique et sociale, ainsi qu'à l'amélioration des infrastructures et des équipements socio-économiques essentiels dans les milieux ruraux et semi-urbains.

La création et le partage de la richesse nationale demeureront le fondement de l'action gouvernementale, dans un esprit d'équité.

En ce qui concerne le secteur de la santé, le renforcement du système demeure une grande priorité pour notre pays.

L'accent sera mis sur l'amélioration sensible de l'accès et de la qualité des soins.

L'approche contractuelle en matière de gestion des structures sanitaires publiques contribuera à améliorer la gouvernance au sein des premiers sites expérimentaux de Lomé, Atakpamé et Blitta.

La réhabilitation et la construction de structures modernes dans les différentes régions permettront de rapprocher l'offre de soins des populations bénéficiaires.

Pour le secteur clé de l'éducation, d'importants défis subsistent pour offrir à nos jeunes apprenants, relève de demain, un système plus performant. A cet égard, la résorption du déficit des effectifs enseignants constituera une priorité dans les efforts à entreprendre.

C'est au sein d'une véritable coalition pour l'avenir que je souhaite voir aborder les réflexions et les discussions par l'ensemble des acteurs et partenaires sociaux dans un esprit de dialogue et de permanente concertation.

Au plan institutionnel et politique, le processus de décentralisation connaît des avancées notables avec l'adoption d'une

feuille de route consensuelle à l'issue des dernières assises qui ont réuni l'ensemble des acteurs politiques et de la société civile ainsi que les couches socioprofessionnelles.

Les conclusions de ces assises confirment la nécessité de renforcer dans notre pays la gouvernance de proximité et de promouvoir la vitalité démocratique à la base, en agissant de manière concertée et participative.

J'ai instruit le gouvernement d'engager immédiatement les actions retenues par consensus à l'issue de l'atelier, en y associant étroitement et constamment l'ensemble des acteurs.

Togolaises, Togolais, mes chers compatriotes,

L'année 2017 sera celle d'une action publique davantage volontariste et décisive en matière économique, sociale et politique.

Mon engagement, que partage l'ensemble du gouvernement, est de conduire à leur aboutissement, les grands chantiers qui nous tiennent à coeur.

J'invite l'ensemble de la classe politique, les partenaires sociaux et les forces vives de notre nation à se hisser à la hauteur de la mobilisation et des efforts collectifs nécessaires à la réalisation de cet objectif.

Nous sommes en marche vers une société togolaise plus harmonieuse, juste et démocratique.

Nous en avons les moyens et les atouts.

Le dialogue et la concertation sont nos meilleurs alliés.

Je suis confiant qu'ensemble nous y parviendrons.

Pour finir, je voudrais exprimer, au nom de tous les nos compatriotes, nos encouragements et nos vœux de succès aux Eperviers footballeurs à qui je souhaite force et détermination pour aller aussi loin que possible dans la Coupe d'Afrique des Nations au Gabon, en portant avec honneur et dignité les couleurs nationales.

A toutes et à tous, je réitère mes vœux de bonne et heureuse année 2017.

Que Dieu bénisse le Togo !



COMMISSARIAT GENERAL

**AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUE
PAR AUTORITE DE JUSTICE**

En référence à l'ordonnance N°100/2016 aux fins de confiscation et de vente, rendue le 03 octobre 2016 par Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de Kara à la requête du Commissaire des Douanes et Droits Indirects, Il sera procédé le **mardi 17 janvier 2017 à partir de 09 heures**, jours et heures suivants, à la Division des Opérations Douanières de la Région de la Kara à Kara, à la vente aux enchères publiques de :

- Trois (03) véhicules ;
- Quarante-quatre (44) motos ;
- Neuf (9) sacs d'engrais ;
- Treize (13) balles de friperie ;
- Trois (3) cartons de savon de ménage ;
- Un (1) sac de détergent en poudre et

- Deux (2) cartons de bonbons.
en dépassement de délai abandonnés.

Ces engins et (autres) seront vendus conformément aux dispositions de l'article 294 de la loi N°2014-003 du 28 avril 2014 portant Code des Douanes de la République Togolaise.

Le paiement se fera au comptant, majoré de 12% avec enlèvement immédiat. Aucune réclamation ne sera admise après l'adjudication et l'enlèvement.

Pour tous renseignements, adressez-vous à l'**Etude de Maître BEWELI Tagba**, Commissaire-priseur, à Lomé, (Tél : **(00228) 90 78 20 38 / 9728 33 33.**)

Fait à Lomé, le _____

Le Commissaire Général
Henry Kanyesiime GAPERI

MINISTRE DE LA SECURITE
ET DE LA PROTECTION CIVILE



REPUBLIQUE TOGOLAISE
TRAVAIL - LIBERTE - PATRIE

CABINET

COMMUNIQUE

Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile communique :

Le commerce illicite de produits pétroliers est devenu depuis quelques années un sujet de préoccupation majeure pour le gouvernement. Cette activité, quoique génératrice de revenu pour certains citoyens véreux, est une véritable menace pour la sécurité nationale eu égard aux graves accidents, incendies et parfois troubles à l'ordre public qu'elle engendre. Au-delà de la sécurité, ce phénomène impacte très négativement la santé des populations et l'économie nationale.

La persistance et la généralisation de ce fléau qui n'épargne aujourd'hui aucune région du pays ont poussée le gouvernement à envisager, outre les multiples actions d'explication et de sensibilisation, des mesures énergiques de répression pour éradiquer cette nouvelle menace. C'est dans ce contexte que l'Opération Entonnoir, spécialement dédiée à la lutte contre ce trafic a vu le jour, aux côtés des forces de défense et de sécurité et de la douane.

Toutefois, force est de constater que dans l'exécution de cette mission, les personnels de cette unité sont confrontés à plusieurs difficultés à savoir les soulèvements des populations, les cas de rébellion, d'outrages et/ou d'agressions, les accidents occasionnés la plupart du temps par les trafiquants.

Ainsi, dans la nuit du 13 au 14 décembre 2016, un véhicule poursuivant un convoi de trafiquants a été victime d'un grave accident de la circulation ayant occasionné des blessés et d'importants dégâts matériels au préjudice des forces de sécurité. De même, ce mercredi 04 janvier 2017, un véhicule de police transportant des produits pétroliers saisis auprès de trafiquants a été entièrement consumé suite à un incendie qui s'est déclenché à l'occasion de l'opération.

Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile rappelle à tous que ni la gravité ni la récurrence des incidents dont sont victimes les forces de sécurité ne les feront reculer dans l'exécution de cette mission. Tout en réitérant l'engagement et la détermination de ces dernières à éradiquer ce trafic illicite des produits pétroliers, il met en garde les auteurs de cette dangereuse activité, notamment les grossistes, car des mesures plus énergiques seront mises en œuvres dans les prochains jours pour les traquer.

Par ailleurs, il invite les populations à collaborer plus étroitement avec les forces de sécurité pour venir à bout de cette nouvelle forme de menace qui est en train de prendre forme dans notre pays.

Fait à Lomé, le 04 janvier 2017

Le Ministre



Fait divers

**UNE TOGOLAISE
MEURT À
WASHINGTON À LA
SUITE DES COUPS DE
COUTEAUX QU'ELLE
A REÇU**

Une Togolaise de 23 ans, Waliyatou Amadou, est morte dimanche à Washington DC après avoir reçu de nombreux coups de couteau. Malgré l'intervention rapide des pompiers, elle n'a pas survécu à ses blessures.

La victime vivait sur W Street dans un immeuble sécurisé. C'est le troisième homicide de cette nature dans le quartier depuis le début de l'année. A-t-on affaire à un serial killer ? La police poursuit ses investigations.

Le père de la victime avait travaillé il y a quelques années en tant que chauffeur à l'ambassade du Togo.

La police a mis en place un numéro de téléphone (+1 202 727 9099). Tous ceux qui pensent avoir une information sur ce crime sont priés de contacter les enquêteurs.

Source : republicoftogo.com

Présidentielle en Gambie

PAS DE DÉCISION DE LA COUR SUPRÊME AVANT PLUSIEURS MOIS (JUGE)

La Cour suprême gambienne est dans l'impossibilité de statuer sur le recours du chef de l'Etat Yahya Jammeh contre sa défaite électorale face à l'opposant Adama Barrow avant plusieurs mois, faute de juges, a déclaré mardi le président de la Cour, Emmanuel Fagbenle.

"Nous ne pourrions statuer que lorsque la Cour sera au complet", avec l'arrivée de juges attendus du Nigeria et de Sierra Leone dans les prochains mois, a affirmé M. Fagbenle lors d'une audience sur ce dossier, précisant que ces deux pays africains avaient indiqué ne



Yahya Jammeh

pas disposer de magistrats pour remplir cette mission dans l'immédiat.

En attendant, l'audience a été renvoyée au 16 janvier, "un ajournement qui doit aussi permettre aux parties au litige de le résoudre

pacifiquement avant que la transition (entre MM. Jammeh et Barrow, NDLR) ne s'achève", le 19 janvier, a souligné le président nigérian de la Cour suprême.

La Gambie traverse une crise depuis que Yahya Jammeh, au pouvoir depuis 1994, a annoncé le 9 décembre qu'il ne reconnaissait plus sa défaite à l'élection présidentielle du 1er décembre, une semaine après avoir pourtant félicité M. Barrow pour sa victoire.

Le 13 décembre, le parti de M. Jammeh a saisi la Cour suprême d'une demande d'annulation de l'élection,

arguant d'irrégularités dans la comptabilisation des votes et l'organisation du scrutin. Deux autres recours ont été déposés le 3 janvier.

Depuis ce revirement, le président sortant subit de nombreuses pressions extérieures, notamment de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao, 15 pays), pour quitter le pouvoir le 19 janvier, après l'expiration de son mandat.

La Cédéao a notamment dépêché une mission de dirigeants à Banjul le 13 décembre, sans succès, et multiplie les réunions sur le dossier.

Une nouvelle mission de la Cédéao, comprenant le chef de l'Etat nigérian Muhammadu Buhari, son homologue libérienne Ellen Johnson Sirleaf - présidente en exercice de l'organisation - et l'ex-président ghanéen John Dramani Mahama, qui participaient déjà à celle du 13 décembre, est attendue mercredi à Banjul.

La Gambie, petit Etat de moins de deux millions d'habitants, fait souvent appel à des magistrats d'autres pays anglophones, notamment du Nigeria, pour renforcer son système judiciaire.

PLAIDOYER POUR UN ABOUTISSEMENT CONSENSUEL (Suite)

aucun délai n'a été fixé à la commission pour l'exécution de sa mission.

En ce qui concerne la décentralisation, le Togo a organisé ses dernières élections locales en 1987. Depuis novembre 2001, les communes sont dirigées par des délégations spéciales nommées par le chef de l'Etat. La mise en oeuvre de la décentralisation et l'organisation d'élections locales demeurent une demande forte et ancienne des citoyens et des partis politiques.

En décembre 2016, le ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales a organisé un atelier national sur la décentralisation. Les conclusions de cet atelier ont confirmé la nécessité de mettre en oeuvre le processus de décentralisation et l'organisation des élections locales dans les meilleurs délais. Les recommandations et les conclusions de ces deux ateliers ont fait l'objet d'un large consensus.

Il en ressort que toute la classe politique togolaise convient de la nécessité de mettre en oeuvre les réformes constitutionnelles, institutionnelles et électorales, ainsi que la décentralisation et l'organisation des élections locales, en réponse aux attentes des citoyens. Le peuple togolais a jusqu'à ce jour cherché à sortir de ses tourments politiques sans y parvenir. La même famille politique dirige le pays depuis un demi-siècle dans des conditions non démocratiques.

C'est pour répondre aux aspirations du peuple que le groupe de partis politiques de l'opposition soumet les propositions suivantes à la Nation togolaise.

III – Propositions

III – a) Propositions soumises par le groupe

En considérant le rapport du HCRRUN, le groupe a fait les constats suivants :

- le rapport du HCRRUN a fait l'objet d'un consensus général des participants ;
- le rapport du HCRRUN confirme de nouveau la nécessité d'opérer les réformes préconisées par l'APG ;
- le rapport du HCRRUN relève que certaines réformes doivent être mises en oeuvre immédiatement.

La proposition du groupe repose, d'une part, sur le fait que l'atelier du HCRRUN est l'expression de la volonté explicite du chef de l'Etat qui en a pris l'initiative, et d'autre part, que le rapport qui en est issu a fait l'objet de consensus des participants.

Il s'agit donc de capitaliser sur cet acquis afin de créer la dynamique nécessaire à la mise en oeuvre rapide des recommandations.

Toutefois, comme l'a souligné Monseigneur Nicodème Barrigah-Benissan au cours de l'atelier du HCRRUN, le groupe considère que certaines recommandations peuvent être mises en oeuvre immédiatement.

Par conséquent, pour une mise en oeuvre immédiate, il faut retenir du rapport du HCRRUN les réformes qui ont déjà fait l'objet de débats approfondis, et qui ont débouché sur des conclusions acceptées par tous.

Ces réformes sont les suivantes :

1. Mandat présidentiel

Le mandat présidentiel doit être limité à cinq (5) ans et ne peut être renouvelé qu'une (1) seule fois.

2. Décentralisation

La communalisation intégrale doit être appliquée, en intégrant les communes dans une préfecture, elle-même inscrite dans une région.

3. Mode de scrutin

Les élections présidentielle et législative doivent se dérouler au suffrage universel direct selon le mode de scrutin uninominal majoritaire à deux (2) tours.

Les élections locales doivent avoir lieu au suffrage universel direct, au scrutin de liste bloquée et à la représentation proportionnelle. Les candidatures des individus sans le parrainage des formations politiques peuvent être encouragées.

4. Découpage électoral

Le découpage électoral doit être le plus équitable possible. Il devra être réalisé sur les critères démocratiques de démographie et de superficie, avec un mécanisme de pondération entre les deux.

5. Contrôle des comptes de campagnes

Le contrôle doit être assorti de sanctions, dont les amendes et le non-

remboursement des frais de campagne.

6. Réformes des institutions de la République

La désignation des membres des institutions doit refléter des critères de probité et de compétences. Chaque futur membre doit faire l'objet d'audition par l'Assemblée nationale qui doit en faire l'appréciation. La composition des membres des institutions doit être inclusive.

III – b) Démarche

La démarche préconisée est essentiellement guidée par le souci de répondre aux aspirations des populations togolaises qui veulent fortement les réformes et la décentralisation.

• Sur les réformes

Le groupe de partis politiques de l'opposition, initiateur de ce document, propose que les réformes concernant la limitation du mandat présidentiel, le mode de scrutin, le découpage électoral et le contrôle des comptes de campagne soient déferées à l'Assemblée nationale. Pour ce faire, le gouvernement doit prendre l'initiative d'un projet de loi.

Toutes les autres réformes dont le pays a besoin, et qui ne présentent pas un caractère urgent peuvent être soumises à une commission consensuelle.

• Sur la décentralisation

Le processus de décentralisation au Togo est encadré par une loi qui préconise trois niveaux avec à la base le canton comme unité de collectivité locale. Le comité technique mis en place par le gouvernement a recommandé un regroupement des cantons afin de rendre viables les communes. Un premier projet de loi entérinant cette recommandation a été introduit en avril 2016 à l'Assemblée nationale par le gouvernement, puis retiré pour complément d'informations.

Il faut réactiver le processus. Le groupe réaffirme la nécessité de mettre en oeuvre la décentralisation. A cet effet, il convient de résoudre en toute urgence la question des élections communales et préfectorales en réintroduisant à l'Assemblée nationale un projet de loi qui délimite de façon claire et précise les limites des communes de chaque préfecture.

Cette loi et tous les textes y afférents

doivent être rendus publics dans un bref délai.

IV – Conclusion

La volonté du peuple togolais de voir les réformes réalisées et la décentralisation mise en oeuvre est indéniable. Elle est réaffirmée à chaque occasion. La responsabilité de la classe politique est de traduire dans la réalité cette volonté. Elle incombe surtout aux gouvernants qui doivent saisir la conjoncture actuelle qui offre deux canaux propices à la réalisation des réformes. D'un côté, l'Assemblée nationale pour les réformes urgentes, et de l'autre, une commission consensuelle pour les réformes nécessitant une réflexion plus approfondie.

Les acteurs politiques togolais doivent avoir à l'esprit que seuls, la défense de l'intérêt général et le souci d'offrir aux générations futures une perspective de vie heureuse peuvent éviter au Togo les affres d'un débordement qui pourrait découler de l'impatience des populations.

Ces propositions sont une interpellation de la classe politique qui doit tout faire pour que les réformes soient réalisées, la décentralisation soit mise en oeuvre et que toutes les élections organisées au Togo soient transparentes et équitables. Elles sont aussi un appel à la mobilisation générale.

Cette initiative est ouverte et inclusive. Elle est portée par un groupe de partis politiques de l'opposition qui nourrit l'idéal de faire du Togo un Etat démocratique.

Pour Alliance des Démocrates pour le Développement Intégral (ADDI): **Tchabouré Aimé Gogué**

Pour Forces Démocratiques pour la République (FDR): **Paul Dodji Apévon**

Pour Le Togo Autrement: **Fulbert Sassou Attisso**

Pour Les Démocrates: **Nicodème Ayao Habia**

Pour Mouvement Citoyen pour la Démocratie et le Développement (MCD): **Mohamed Tchassona Traoré**

Pour Parti des Togolais: **Nathaniel Erasmus Olympio**



Construction et
entretien routier

Construction
de bâtiments

Travaux hydrauliques

Travaux d'aménagements
hydro-agricoles

le pari de l'excellence

 mnsgroup15

 www.mns-group.tg